Prévet, Forgemol de Bostquenard, Bonnefille, Legrand, Meric, Segallas et Godin.

Ce dernier, ancien ministre.

Six nouveaux remplacent des morts, et huit des sénateurs qui ne se représentaient pas.

Les premiers sont : MM. Baudin, Péraldi, Gabrielli, Pauliac, Ribot et Sabaterie.

Neuf députés candidats ont été battus. Ce sont : MM. Aynard, Bourrat, Abel Bernard, Derveloy, Mathis, Fleurent, Cachet, Guillemet et Forcioli.

LES SENATEURS REELUS

Parmi les réélus, il faut citer au premier rang, MM. Clémenceau, de Freycinet, Bienvenu-Martin, Jean Dupuy, Sarrien, Guérin, Gomot et Méline, anciens ministres.

Le gouvernement était représenté parmi les candidats, par M. Clémenceau et Maujan.

Après le premier tour

LES STATISTIQUES

Paris, 3 janvier. — Après le premier tour de scrutin, la situation des différents partis est la suivante :

Les conservateurs maintiennent leurs positions; les libéraux perdent 2 sièges et n'en gagnent pas; les progressistes perdent 7 sièges et en gagnent 3, soit une perte totale de 4 sièges.

Les républicains de gauche perdent 8 sièges et n'en gagnent pas. Les radicaux gagnent 8 sièges et n'en perdent pas. Les radicaux socialistes gagnent 7 sièges et en perdent 2, soit un gain de 5. Les socialistes gagnent un siège.

Il y a ballottage pour 24 sièges, répartis dans douze départements: Savoie, 1; Haute-Savoie, 2; Seine-et-Oise, 1; Haute-Vienne, 3; Bouches-du-Rhône, 1; Yonne, 2; Puy-de-Dôme, 1; Tarn, 2; Seine-Inférieure, 2; Basses-Pyrénées, 2 Somme, 2; Seine, 5.

STATISTIQUE OFFICIELLE

Paris, 3 janvier. — Le ministère de l'Intérieur communique la statistique officielle suivante :

Nombre de sièges à pourvoir, série C, 98; hors série, 5. Total, 103.

Socialistes indépendants élus, 1; radicaux et socialistes élus, 44; républicains de gauche élus, 23; progressistes élus, 7; nationalistes et réactionnaires élus, 4. Sièges en ballottage, 24. Total, 103.

Gains acquis au premier tour: Rhône, 3 (sièges de MM. Courju, Ropiquet et Fleury-Ravarin); Haute-Saône, 1 (siège de M. Gauthier); Seine-et-Marne, 2 (sièges de MM. de Forgemol de Bostquenard et Prevet); Seine-et-Oise, 2 (sièges de MM. Legrand et Bonnefille); Somme, 1 (siège de M. Froment); Lot, 1 (siège de M. Beral).

A noter que M. Froment appartenait aux républicains de gauche.

Après le 2e tour

STATISTIQUE MINISTERIELLE

Le ministère de l'Intérieur communique la note suivante :

Elus : Socialiste indépendant, 1; radicaux et radicaux-socialistes, 11; républicains de gauche, 3; progressiste, 1; nationaliste et réactionnaire, 4; en ballottage, 7.

Le second tour de scrutin a envoyé au Sénat 13 nouveaux sénateurs, sur lesquels il y a : 1 conservateur, 1 progressiste, 3 républicains de gauche, 2 radicaux, 5 radicaux-socialistes et 1 socialiste, ce qui, ajouté aux résultats du premier tour, fait : 1 conservateur, 4 progressistes, 4 républicains de gauche, 13 radicaux, 13 radicaux-socialistes et 2 socialistes.

Ce sont : MM. Ancel, conservateur; Goujon, progressiste; Maquennehe, Mercier et Faisans, républicains de gauche; Vacherie et Codet, radicaux; Gouzy, Fiquet, Empereur, Cornet et Barbier, radicaux-socialistes, et Antide Boyer, socialiste.

Sur ces 13, il y a 8 députés : MM. Mercier, Vacherie, Codet, Gouzy, Fiquet, Empereur, Cornet et Boyer, soit 23 députés devenus sénateurs.

MM. Ancel, Goujon et Maquennehen ont, eux aussi, appartenu au Parlement.

CEUX QUI DISPARAISSENT

Ce sont MM. Bonneville, Gervais, Forêt, Bernot, Raquet, Boularan, Lordereau, Teisserenc, de Bort, et Thuillier-Gotteron, soit 20, en comptant ceux du premier tour.

De nouveaux élus remplacent des décédés, et deux sénateurs qui ne représentaient pas. Les premiers sont M. Boyer et Faisan, les seconds, sont MM. Julien Goujon et Maquemmehem.

Il y a six députés candidats qui ont été battus, ce qui en fait 15.

Pour les deux tours, ce sont MM. Deleglise, Bignon, Brindeau, Coache, Boutard, et Tourgnol.

Les poursuites contre M. Xavier Reille

Le député du Tarn interpellera

Paris, 3 janvier. — M. Xavier Reille, député, adresse à M. Briand, garde des Sceaux, une lettre dans laquelle il lui annonce qu'il l'interpellera sur « l'attitude dilatoire ou inerte de la magistrature quand il s'agit de rendre justice, sous sa responsabilité, à un député de l'opposition ».

« Permettez-moi, écrit le député du Tarn, de vous signaler que, en dépit de l'interprétation donnée par vous-même au vote par lequel la Chambre a ajourné le débat sur la demande en autorisation de poursuites de M. le procureur général de Toulouse, en dépit de la liberté d'agir laissée à ce magistrat du jour où le décret de clôture du Parlement a suspendu mon immunité parlementaire, en dépit d'une lettre de rappel que je lui ai publiquement adressée dès le 26 décembre, mon affaire est maintenue sous le boisseau et l'instruction n'en est pas reprise. Pourquoi ? »

L'ITALIE EN DEUIL

Les opérations de sauvetage continuent en Sicile et en Calabre

Messine manque de vivres. == De nombreux blessés succombent par suite de privations. == De nouvelles secousses sismiques se sont produites. == Nouvelles victimes

LA FRANCE ENVOIE DE NOUVEAUX NAVIRES

On annonce que la division navale française envoyée à Messine pour porter secours aux sinistrés, va être augmentée de deux croiseurs.

Le contre-amiral Marin Darbel, commandant en chef par intérim de l'escadre, a reçu des instructions du ministère pour désigner le *Jules-Michelet* et le *Victor-Hugo*, qui ont commencé dès ce matin leurs approvisionnements en charbon et en eau potable.

Le *Jules-Michelet* est commandé par le capitaine de vaisseau Amelot, le *Victor-Hugo*, par le capitaine de vaisseau Dufaure de la Jarte.

DES RELIGIEUSES FRANÇAISES ORGANISENT UNE AMBULANCE

Rome, 3 janvier. — Les Sœurs françaises de la Trinité des Monts ont organisé une ambulance de 25 lits.

A MESSINE

Une scène émouvante. — L'archevêque, sauvé des décombres, bénit la ville en ruines

Messine, 3 janvier. — L'archevêque de Messine qui, durant ces tristes journées, n'avait pas voulu abandonner ses ouailles, a accompli de véritables actes de courage, et s'est fait remarquer tout particulièrement par sa charité chrétienne.

Hier, suivi du clergé, il a fait le tour de la ville en bénissant les maisons.

Une foule en larmes le suivait.

La scène était très émouvante.

Après cette touchante cérémonie, le prélat est allé rendre visite au roi et à la reine, puis il s'est rendu aux hôpitaux et dans les baraquements, où les blessés reçoivent des soins.

Un employé de la préfecture, enseveli sous les débris de sa maison, ayant réussi à se dégager, perdit la tête en apprenant que toute sa famille avait disparu. Par deux fois il tenta de se suicider.

A ce moment, une bande de voleurs survint, qui tenta de dévaliser le coffre-fort enfoui sous les ruines; le malheureux employé respirant encore, leur demanda aide, mais les brigands, pour toute réponse mirent le feu aux ruines et s'enfuirent.

Le malheureux employé est mort à la suite de brûlures terribles.

Ailleurs, sous des débris, on a trouvé deux carabiniers tenant encore un individu avec les menottes. Ces soldats avaient été écrasés alors qu'ils venaient d'opérer une arrestation.

DES DÉSORDRES SE PRODUISENT DANS L'EMBARQUEMENT DES SURVIVANTS

Messine, 3 janvier. — L'embarquement des fugitifs donne lieu à des scènes terribles; des bousculades se produisent. On entend les gémissements des blessés empilés les uns sur les autres; on ne peut pas prendre toutes les femmes qui se tordent les bras.

Le vapeur « Sicilia » a embarqué des milliers de personnes, mais les canots arrivant toujours, on a dû les repousser, et des femmes sont tombées à la mer.

Ces inévitables accidents exaspèrent les malheureux et les transforment en furieux.

Les autorités militaires n'ont pas encore pu établir le chiffre exact des pertes de la garnison.

NOUVELLES SECOUSSES SISMIQUES

Des édifices s'écroulent. — Un village emporté dans la mer

Messine, 3 janvier. — A Messine, la nuit dernière, on a ressenti de nouvelles secousses, dont une très forte.

Catane, 3 janvier. — Par suite de la secousse qui s'est produite à Caltagirone, une partie du bâtiment scolaire s'est écroulée, ainsi qu'une aile de la cathédrale.

On compte deux morts.

Naples, 3 janvier. — De nouvelles secousses se sont produites à deux heures de l'après-midi, à Pollaze.

Le tremblement de terre a emporté toute la population, morte ou vivante, à la mer.

LE SAUVETAGE DES VICTIMES

Rome, 3 janvier. — Le « Messaggero » espère qu'après réflexion, on s'abstiendra de prendre des mesures pour accélérer la destruction de Messine, dans la crainte de sacrifier des vies humaines.

Déjà, lors de la catastrophe de Casamiciola, on retarda l'exécution ordonnée et on sauva encore une douzaine de personnes ensevelies.

En raison du nombre considérable d'Anglais qu'on assure avoir été victimes du tremblement de terre, l'ambassadeur d'Angleterre a décidé de partir pour la Sicile et d'organiser des missions pour rechercher ses compatriotes, faire des enquêtes sur leur sort, et porter secours aux blessés et aux survivants.

Ces missions seront appuyées et ravitaillées par les cuirassés anglais.

De son côté, le Gouvernement italien fait tous ses efforts pour identifier les victimes et rechercher la trace des étrangers qui ont pu disparaître dans le cataclysme.

LA REPRESSION DU PILLAGE

Paris, 3 janvier. — « Le Temps » reçoit de son envoyé spécial à Messine les détails suivants :

« Le pillage commence à être réprimé; on a fusillé sur place seize individus et plus de six cents malfaiteurs ont été arrêtés.

» Des bandes se sont organisées, venant d'on ne sait où, fouillant les ruines, achevant les cadavres, attaquant les vivants.

» Deux carabiniers ont été grièvement blessés et des douaniers ont été assaillis et tués.

» Une troupe de marins russes a soutenu une lutte contre des pillards armés de revolvers.

» Un des pillards tués et qui fut fouillé par un marin russe, avait dans ses poches 135,000 francs en billets de banque, qui furent remis au commandant du « Cesarevitch ».

» Un matelot italien a soutenu un combat contre une bande de pillards et en a tué cinq. Tous ceux qui, après la dévastation, s'étaient enfuis dans la campagne, reviennent maintenant, poussés par la faim, fous de terreur.

» Des scènes effroyables se sont déroulées à la douane et à la station des ferry-boats; les passants, habitués à ces scènes, ne tournent plus la tête.

» Une femme, perchée sur les ruines, demandait vainement des secours pour retrouver son mari et son enfant, mais personne n'osait approcher; enfin des matelots charitables se dévouèrent et retrouvèrent le mari encore vivant. »

L'INCENDIE EST ETEINT

L'incendie est éteint, la pluie tombe toujours et rend le travail difficile. Une épidémie est à craindre.

Les cadavres, couverts de chaux, sont transportés au large et jetés à la mer.

Les secours dirigés sur Messine sont devenus inutiles, les trains et les bateaux ne pouvant plus débarquer personne.

UNE REGION EN DEUIL. — EFFROYABLES RAVAGES EN CALABRE

Reggio, 3 janvier. — La côte calabraise a été ravagée d'une façon terrible.

La petite ville de Santa-Lomentina-di-Aspromonte, se trouve, à présent, complètement isolée sur une haute falaise à pic.

Palmi est inabordable. Toutes les routes sont obstruées par les éboulements.

De Bagnara, il ne subsiste que quelques baraques.

A Villa-San-Giovanni, le désastre est affreux et indescriptible.

Canitello a été deux fois détruite, par le tremblement de terre et par le raz de marée; ce n'est plus à présent, qu'un charnier dont il est impossible de s'approcher à cause de l'odeur des cadavres.

Scilla est en ruine, isolée et privée de tout secours; les survivants ont traîné des cadavres sur leur dos le long de la voie ferrée; on voit en passant des morts qui ont un aspect horrible.

Le pays qui environne Lazzaro est complètement ravagé; Lazzaro même, a été en partie détruit.

Cent dix habitants ont été tués; un grand nombre blessés.

Si l'on continue dans la direction de Reggio, on a beaucoup de peine à avancer, car la route est rendue impraticable par les décombres et semée de cadavres en putréfaction, et le long de cette route maudite, des gens tendent la main en menaçant. Ils sont rendus sauvages par la faim et la soif et prêts à tout.

LES REVENDICATIONS DES MINEURS

Saint-Etienne, 3 janvier. — Le comité fédéral des mineurs de la Loire a tenu une séance, aujourd'hui, pour discuter l'ordre du jour du conseil national qui se réunira à Paris le 15 janvier.

M. Barthel, délégué du conseil national, a été chargé de protester contre les tarifs de faveur accordés sur les compagnies du Nord et de l'Est aux charbons étrangers, et non concédés aux charbons de la Loire, dont il existe déjà des stocks considérables qui risquent d'occasionner un chômage prochain.

M. Barthel réclamera l'intervention du conseil national, auprès du ministre des travaux publics, pour obtenir des tarifs réduits en faveur du charbon de la Loire.

Le délégué sera chargé de rappeler que les retraites devront être de 2 francs par jour, au minimum.

Le dépôt du projet de loi Janet sera également réclamé ainsi que l'assimilation des maladies professionnelles aux accidents du travail.

CHOSES ET AUTRES

Le nouveau réseau.

— Comment s'est passée la transmission des pouvoirs ?

— Très simplement. Le directeur de l'Ouest a écrit au directeur de l'Etat : Il est d'usage de s'adresser quelques lignes pour le jour de l'an. En voici dix mille kilomètres ».

***

— En somme, il n'y aura aucun changement ?

— Il y en aura un énorme; les retards de l'Ouest sont supprimés et remplacés par les retards de l'Etat.

BELGIQUE

Deux Collisions de Trains

A JEMAPPES

Deux blessés. — Importants dégâts

Un grave accident, qui a failli tourner en catastrophe, s'est produit ce matin, vers cinq heures, à la sortie de la gare de Jemappes, vers Saint-Ghislain.

Le train de marchandises 6388 venant de Muysen avait quitté la gare de Mons avec deux heures de retard, à cause du brouillard. Environ trois cents mètres plus loin que la station de Jemappes, ce train alla se jeter sur un convoi de marchandises qui venait en sens inverse; c'était le train 6311 venant de Tournai par Saint-Ghislain.

L'accident venait de se produire à l'endroit où le train venant de Tournai prend la voie qui longe celle du train tamponneur.

Le choc fut très violent. Six wagons du train tamponné furent culbutés, détruits, brisés en mille morceaux. Le chauffeur de ce train, nommé Decot, habitant Wasmuël, fut blessé assez grièvement à la tête; il a dû être reconduit chez lui. Le machiniste de l'autre train a été également blessé, mais peu grièvement. Il habite Jemappes. La voie est complètement obstruée. Les dégâts matériels sont importants. On attribue la cause de cet accident au non fonctionnement d'un signal et au brouillard.

Une foule énorme est sur les lieux, contemplant les dégâts.

Quelques instants après arrivait le train de voyageurs de Tournai; il a pu être arrêté, heureusement.

A VERVIERS

Verviers, 3 janvier. — Hier matin, la gare Ouest, un train à vide, venant de Bleyberg, allait être remisé sur une voie latérale, lorsqu'il fut pris en écharpe par un train de voyageurs arrivant d'Allemagne. Le choc fut assez violent; cinq voitures furent renversées sur le sol et complètement démantibulées. Par bonheur, le train tamponné étant vide, aucun accident de personnes n'est à déplorer. Les dégâts matériels sont très importants.

LA CRISE ÉCHEVINALE DE GAND. — M. Braun ne démissionne pas. — La presse libérale annonce que « cédant aux instances de ses amis, M. Braun, bourgmestre de Gand, n'a pas envoyé sa démission au Roi.

Le Conseil communal est convoqué pour mercredi soir. L'ordre du jour porte : Election de cinq échevins.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

Une grève dans une filature

Trente ouvriers fileurs et rattacheurs de la filature de M. Valentin-Roussel, rue de la Paix, se sont mis en grève. Ils réclament une augmentation de salaire.

A HAZEBROUCK

Au tissage Plancke

Depuis mardi dernier, des ouvriers venus de Roubaix travaillent au remontage des machines. On compte que la mise en marche pourra s'effectuer aujourd'hui, lundi.

AUTOMOBILISTES, n'employez que l'ANTIDERAPANT VITTU, 15, rue du Ballon, à Saint-Maurice-Lille. 441-1

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, 4 Janvier :

Fête à souhaiter : Sainte Emilie.

A 8 heures, au Théâtre de Roubaix (Fontenoy) : Concert public par les « Mélomanes Roubaisiens ».

MORT D'UNE RELIGIEUSE DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Nous apprenons avec regret la mort de Sœur Sainte-Augustine, des Filles de Saint-Vincent-de-Paul, décédée au Bureau de Bienfaisance, rue Pellart, 117, à l'âge de 67 ans.

Originaire de Saint-Denis, près de Paris, la vénérable défunte, née Augustine Baroux, comptait 45 années de vie religieuse; elle se trouvait depuis une trentaine d'années au Bureau de Bienfaisance de Roubaix; précédemment, elle fut attachée à des établissements similaires en Belgique et aussi à l'asile d'aliénés d'Arras.

Sœur Sainte-Augustine était chargée de la visite des familles indigentes du quartier du Pile, où elle comptait en moyenne de huit à neuf cents assistés; son dévouement sans bornes y était bien connu et on l'y affectionnait d'une façon toute particulière. Un mal incurable la mit, il y a quatre mois, dans l'impossibilité de marcher, et bien à regret elle dut cesser ses visites à ses pauvres. Alitée depuis quelques semaines, elle est morte dimanche, à six heures du matin.

Sœur Sainte-Augustine possède encore quelques parents habitant Arras. Ses funérailles auront lieu mardi, à neuf heures et demie du matin, en l'église Saint-Martin.

A PROPOS DU TERME. — Nous avons reçu la lettre suivante :

Roubaix, le 30 décembre 1908.

Monsieur le Rédacteur du *Journal de Roubaix*,

Nous avons lu dans le *Journal de Roubaix* du 25 courant la rétractation que vous y avez insérée; nous en prenons acte et nous vous en remercions.

Cette déclaration, et le jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Roubaix le 24 courant, nous donnent pleine satisfaction et clôturent ainsi définitivement l'incident survenu entre le *Journal de Roubaix* et nous.

Quant à l'auteur de la lettre, tout en réservant contre lui tous nos droits, nous ne saurions mieux faire que de porter à la connaissance du public sa lettre ci-après, adressée à la fois à M. Georges Destombes et à M. Auguste Defrenne, présidents des Compagnies des Courtiers de Tourcoing et de Roubaix :

« Tourcoing, le 24 décembre 1908.

» Monsieur le Président,

» L'honorable corporation des courtiers-jurés, parmi laquelle je ne compte que des amis, a dû être fort étonnée d'apprendre que j'étais l'auteur de la lettre parue dans le *Journal de Roubaix* du 19 avril dernier.

» Cette lettre n'était ni méchante, ni diffamante, surtout après la rectification qui l'a suivie quelques jours plus tard.

» Si j'ai tardé longtemps à faire connaître mon nom, c'est d'abord que je suis resté huit mois dans l'ignorance qu'un procès était intenté au *Journal de Roubaix* et qu'ensuite j'étais désolé de penser que j'avais pu causer un préjudice que vous ne méritiez pas.

» Je compte sur vous, monsieur le président, pour exprimer en mon nom à tous ces messieurs les regrets que je renouvelle à la suite de ce fâcheux incident.

» *Votre dévoué,*

» PAUL LEBLANC-LECLERCQ. »

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, nos salutations distinguées.

Pour les courtiers-jurés de Roubaix,

Le Président :
AUG. DEFRENNE.

Pour les courtiers-jurés de Tourcoing,

Le Président :
GEORGES DESTOMBES.

Nous croyons devoir faire observer ici qu'il n'est pas exact que M. Paul Leblanc-Leclercq ait été pendant huit mois dans l'ignorance des revendications et du procès des courtiers-jurés; il les a, au contraire, connus dès le début. Ceci pour préciser tous les points de cette affaire.

PIANOS AUTOMATIQUES pour cafés et estaminets. Nouveaux modèles, exécution supérieure. Vente et location, Maison SCRÉPEL, 138, Grande-Rue, Roubaix. 1101-3

ENTERREMENTS DU LUNDI 4 JANVIER. — M. Jules Plancquart, 9 h. 1/2, église du Sacré-Cœur. — Mme veuve Charles Martin, née Pélagie Vandenhoique, 10 h., église Saint-Pierre, Croix. — M. Pierre Duthoit, 9 h. 1/2, église Sainte-Elisabeth.

LES PILULES SIBONE guérissent toutes les affections de l'estomac et des intestins. 58612

OBITS DU MÊME JOUR. — Mme Charles Egels, née Hermance Glorieux, 9 h., église Saint-François d'Assise. — Mme veuve J.-B. Scherpereel, née Marceline Manteau, 9 h., église Saint-Sépulcre.

JE SOUFFRAIS d'une gastralgie, j'ai pris des PILULES SIBONE, je suis guéri. 58614

CROIX

UN VOL DE TUYAUX. — Pendant la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs demeurés inconnus se sont introduits dans un estaminet appartenant à M. Lecomte, farinier, situé à l'angle des rues d'Arcole et de Thionville. Ils y ont dérobé les tuyaux des pompes à bière et à eau.

Plainte a été déposée.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un garçon brasseur de la Brasserie Roubaisienne, M. Adolphe Verbecke, 25 ans, demeurant à Roubaix, rue de la Guinguette, fort Mulliez, est tombé tandis qu'il descendait une demi-rondelle dans une cave.

Il s'est blessé à la jambe gauche. 12 jours de repos, docteur Carrette.

WASQUEHAL

POUR LES PAUVRES. — M. Clément Béthune a mis à la disposition de l'Administration municipale 5.000 kil. de coke pour être distribués aux pauvres de la commune.

DEMANDEZ PARTOUT **BOCK TARTARAT**
Bureau : 6 contour St-Martin, Roubaix. Tél. 20.28

LANNOY

ON ANNONCE la mort de M. Emile Delattre, entrepreneur de bâtiments, décédé à l'âge de 62 ans, en son domicile, rue de Lille, à la suite d'une courte maladie.

Pendant la guerre de 1870-71, le défunt a servi dans l'armée du Nord, avec le grade de capitaine. Fait prisonnier à la bataille de Bapaume, il fut dirigé sur l'Allemagne, où il fut longtemps détenu.

Revenu à Lannoy, M. Delattre ne tarda pas à être appelé au commandement de la compagnie des pompiers qui existait alors, tâche qu'il sut remplir toujours avec honneur et à la satisfaction de tous ses concitoyens.

M. Delattre laisse le souvenir d'un homme serviable. Aussi sa mort est-elle universellement regrettée.

Ses funérailles sont fixées à mardi prochain, à neuf heures et demie, en l'église de Lannoy.

UNE ARRESTATION. — Le garde a arrêté un journalier, Paul Decourcelle, qui, mécontent de ce que procès-verbal lui avait été dressé parce qu'il se trouvait en état d'ivresse, avait insulté le fonctionnaire.

Conduit à la gendarmerie, Decourcelle, qui est un récidiviste, fut, peu après, transféré à Lille.

LEERS

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Par arrêté préfectoral du 24 décembre 1908, M. Joseph Leroy, membre sortant de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance, est maintenu en fonctions.

M. Leroy sortira d'exercice le 31 décembre 1912.

— L'adjudication pour la fourniture du pain et du charbon n'ayant pas donné de résultat le 26 décembre, avait été remise au samedi 2 janvier.

Lorsque les administrateurs et les commerçants désireux de soumissionner se présentèrent à la mairie, ils trouvèrent la porte fermée. Par suite d'un malentendu, le garde n'étant pas prévenu, s'était rendu avec sa famille chez des amis, à Wattrelos.

L'adjudication n'a donc pu avoir lieu.

COMMISSAIRES-RÉPARTITEURS. — Sont désignés comme commissaires-répartiteurs pour 1909, suivant arrêté préfectoral du 24 décembre dernier, les contribuables ci-après :

Résidents : MM. Désiré Plouvier, J.-B. Hespel, Zénobe Dutholt, Pierre Fournie, Alexandre Dhalluin, C. Lamblain. — Non résidents : J. Fremaux, à Roubaix; Paul Salembier, à Lys; J.-B. Delneste, à Wattrelos; Henri Dhalluin, à Roubaix.

TOURCOING

LA JOURNÉE DU LUNDI 4

A 8 heures, représentation du « Bossu », au Théâtre municipal.

Le rapport du maire sur le budget de 1909

Nous avons donné un résumé du long rapport de M. le maire de Tourcoing sur le budget primitif de 1909. Il est bon, croyons-nous, d'y revenir, après avoir exprimé, comme nous l'avons fait, au lendemain de la séance du Conseil municipal, les justes critiques qu'il comportait.

Et pour être autant que possible complet, même en des citations partielles, examinons les quatre points principaux développés dans ce document.

Pourquoi les recettes ont-elles diminué ?

Octroi. — La gêne de la plupart des budgets communaux, dit M. Droin, remonte à 8 ou 10 ans, c'est-à-dire à l'application de la loi de 1897, dite de dégrèvement des boissons hygiéniques. A elle seule, la bière nous donnerait aujourd'hui 300.000 francs de plus, si le droit d'octroi était encore à 2 fr. 70 comme il y a 10 ans, au lieu du taux actuel de 1 fr. 50. Il en est de même pour le vin, mais dans une proportion moins forte, puisque sa consommation est restreinte. Par surcroît, le rendement de la majoration de la taxe sur l'alcool est inférieur de 65.000 fr. à ce que nous en attendions, bien que celle-ci soit inférieure à celle des autres grandes villes voisines.

La taxe de 1 fr. 50 % sur les propriétés bâties qui a été réclamée dès le premier jour par les villes de Roubaix et de Lille et que nous espérons obtenir prochainement, comblera le déchet que nous avons subi dans nos ressources; son absence a créé dans notre budget un trou qui correspond à plus de 1.100.000 francs en dix ans.

Malgré cette cause de fléchissement, le revenu de l'octroi est encore l'un des moins aléatoires et nous n'aurions qu'à enregistrer ses résultats favorables à l'équilibre du budget si nous ne devions constater une grosse diminution, depuis sept ans, sur le produit des matériaux : en moyenne, elle paraît atteindre 100.000 francs. On construit moins d'usines, partant moins d'habitations ouvrières; le malaise des affaires, accentué par les deux crises financières de 1900 et 1908, a raréfié les capitaux disponibles.

Usine à gaz. — L'infériorité du rendement de 1908, laquelle atteint un chiffre assez élevé, s'explique par le chômage qui s'est produit dans la plupart des usines pendant une grande partie de l'année et, de ce chef, on peut la considérer comme exceptionnelle. Mais d'autres causes permanentes provoquent la diminution de la production de l'usine : en première ligne, il faut placer la généralisation des manchons incandescents et du « bec abonnement ». Il faut moins de gaz pour produire autant de lumière et la fabrication se trouve amoindrie d'autant, de plusieurs centaines de mille mètres cubes.

Electricité. — Depuis la création de l'usine municipale, elle a été une source de pertes pour la Ville, sauf en 1908 cependant, où, tous frais d'intérêts et d'amortissement payés, il reste un bénéfice d'environ 6.000 francs. Est-ce à dire qu'on doive la regretter ? Vous savez tous qu'elle était une conséquence forcée de l'exploitation municipale du gaz : si nous n'avions pas eu la bonne inspiration de l'entreprendre en 1906, la fourniture du courant électrique pour force et lumière tombait dans le domaine public en vertu de la loi de 1905 et notre monopole de l'éclairage aurait été singulièrement compromis. Grâce à nos sacrifices momentanés, nous avons sauvegardé l'avenir et bientôt les recettes de l'électricité viendront à point pour compenser la diminution des bénéfices de l'usine à gaz, si elle doit persister contrairement à notre espérance.

Les travaux de canalisation seront poussés activement en 1909. Des clients importants pour la force motrice s'ajouteront aux clients pour l'éclairage que la diminution du prix de vente nous amènera; dès l'année prochaine, le produit de l'électricité, non seulement paiera les frais d'intérêts et d'amortissement, mais donnera un bénéfice approximatif de 14.000 francs qui s'accroîtra certainement les années suivantes.

Eaux. — Pendant longtemps, le budget a trouvé dans l'exploitation commune aux deux villes de la distribution des eaux un revenu appréciable. Mais les eaux potables ont exigé de gros frais de premier établissement sans que la consommation se développât proportionnellement et la diminution de vente des eaux de la Lys à l'industrie s'est accentuée à mesure que les industriels faisaient des forages. A titre d'indication, les 35.200 mètres cubes d'eau de Lys distribués il y a 15 ans, sont tombés à 20.000 aujourd'hui pour les deux villes. Parallèlement les dépenses augmentaient en raison surtout de l'élévation du prix des charbons, qui a presque doublé.

De ce côté encore, nous subissons une moins-value sur les budgets remontant à plusieurs années.

Tramways. — Après des perspectives éblouissantes où la participation aux bénéfices devait nous consoler des imperfections de ce service et des embarras qu'il nous cause — sans que, bien entendu, l'Administration municipale renonçât à user de ses prérogatives et de l'autorité qui lui appartient de par son contrat de rétrocession, pour défendre les droits et les intérêts du public — nous sommes à nous demander, si pendant un certain temps, les avantages financiers ne se réduiront pas pour la ville, à la seule perception de la redevance et à l'annuité d'éclairage des rues, soit en tout 25.000 francs au lieu de 55.000 portés l'an dernier et non réalisés.

L'AGRESSION DE LA RUE CARNOT

Une arrestation

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers trois heures du matin, les agents de police Steux et Deffrennes, ont mis en état d'arrestation, rue des Omnibus, un soldat du 94e d'infanterie, fortement soupçonné d'avoir participé à l'agression nocturne dont fut victime, jeudi, Mme veuve Broux-Detroy, mercière, rue Carnot, 7.

Ce jeune homme, dont les antécédents sont déplorables, a déjà subi plusieurs condamnations et a été inculpé dans différentes affaires de vols, agression, etc. Il se trouvait en permission du Nouvel An, à Tourcoing, dans la nuit de jeudi à vendredi. Il a fourni un alibi qui sera contrôlé. La police continue son enquête.

Au moment de son arrestation, le militaire était accompagné d'un individu qui a pris la fuite.

MORT D'UNE RELIGIEUSE. — Nous apprenons la mort, à l'âge de 62 ans et dans la 36e année de sa vocation religieuse de la sœur Sainte-Mechtilde-du-Saint-Sacrement, de l'ordre des Filles de l'Enfant-Jésus, née Sophie Marie Lys.

La défunte, originaire de Steenwerck (Nord), était à Tourcoing, depuis son entrée en religion. Elle a passé toute son existence à faire le bien aux orphelins, puis aux vieilles femmes de l'Hospice général.

Ses funérailles auront lieu, mardi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Christophe. Réunion, à l'Hospice général, 3, rue d'Havré, à 8 heures trois quarts.

CONFÉRENCE SUR LONDRES, A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Un public nombreux se pressait dimanche soir, dans la salle de l'Académie de Musique, square de l'Hôtel de Ville, pour assister à la conférence de M. John Holdsworth, inspecteur primaire à Bradford, membre de la Société Royale de Géographie de Londres et vice-président du Cercle Polyglotte de Bradford.

Le conférencier, très aimablement présenté par M. Georges Duvillier, vice-président de la Société de Géographie, a parlé de Londres et de la façon dont il faut s'y prendre pour visiter la capitale du Royaume-Uni.

Avec beaucoup de précision, et en émaillant sa conférence de pointes d'humour, M. Holdsworth a décrit Londres au point de vue géographique, sa population et ses principaux quartiers. Il a fait défiler ensuite de très nombreuses projections lumineuses représentant les divers monuments de la capitale anglaise : la Tour de Londres, l'église Saint-Paul, l'abbaye de Wesminster, le Guild-Hall, le Palais du Parlement, l'Hôtel de la Monnaie, les ministères, les principaux théâtres, etc. Il a donné une description succincte de chaque vue.

M. Georges Duvillier a remercié le conférencier qui parlait pour la première fois en France, devant une Société de Géographie, et les nombreux auditeurs ne lui ont pas ménagé les applaudissements qu'il méritait.

L'ACCIDENT D'AUTOMOBILE DU BLANC-SEAU. — La police a eu connaissance, dimanche matin, par les journaux, de l'accident survenu vendredi soir, à M. Albert Wallart, rue de Lille, 100, à Mouvaux. Le garde champêtre Blondel, du Blanc-Seau, s'est rendu à Mouvaux, pour recueillir la déposition du blessé. Celui-ci n'a pu fournir qu'un signalement des plus vagues de l'automobile qui le renversa.

Sauf complications, M. Wallart devra subir un repos de deux mois environ.

JE SOUFFRAIS d'une gastralgie, j'ai pris des PILULES SIBONE, je suis guéri. 58613

OBITS DU LUNDI 4 JANVIER. — M. André Guislain, 8 h. et 8 h. 1/2, église du Sacré-Cœur.

WATTRELOS

UNE AGRESSION NOCTURNE AU CRÉTINIER. — Des rôdeurs de frontière ont assailli et dévalisé, hier soir, sur la route du Crétinier aux Ballons, un débardeur d'origine belge, M. Gustave Wardenier, 20 ans, demeurant en logement à Roubaix, rue d'Alger, 17, et occupé pour le compte de M. Gustave Parmentier, entrepreneur de déchargement de bateaux, quai de Gand.

L'ouvrier avait été occupé toute la semaine à décharger des pierres destinées au nouvel Hôtel de Ville de Roubaix, et avait touché son salaire, quand vers le soir, il se dirigea vers le Crétinier pour aller « étrenner » sa mère qui y demeure dans les maisons d'Ilpo. En cours de route, vers 7 heures 1/2, comme il longeait le chemin des Ballons, trois individus l'ayant rejoint lui demandèrent du tabac. Le débardeur répondit qu'il n'en avait point. Au même moment, l'un d'eux le saisit par son foulard cherchant à l'étrangler. Aussitôt terrassé, le malheureux fut roué de coups de pied et de bâtons sur tout le corps et notamment à la figure qui est toute meurtrie. L'intervention d'un douanier mit les malfaiteurs en fuite.

Quand le débardeur se releva, il constata que ses agresseurs lui avaient dérobé tout l'argent qu'il avait sur lui, soit une douzaine de francs. Après avoir reçu des soins dans un estaminet voisin, Wardenier a regagné son logement, mais n'a point porté plainte à la police. Il n'a point reconnu les trois rôdeurs, mais ceux-ci le connaissaient sûrement car, avant de se jeter sur lui, ils lui avaient demandé si le déchargement de son bateau était terminé et s'il avait touché son salaire.

CINÉMA parlant du Laboureur. Soirée à 7 h. 54202-2

LILLE

Une tentative de meurtre à Saint-Maurice

UN MARI FRAPPE SA FEMME DE PLUSIEURS COUPS DE POINÇON

Un ouvrier de filature, Jules Héras, 33 ans, a frappé, samedi, de quatre coups de poinçon, sa femme, née Elodie Verbruge, 33 ans, qui l'avait quitté depuis trois mois en emportant le mobilier et une somme de 700 fr. appartenant au ménage, pour aller vivre avec un terrassier.

C'est sur le refus de sa femme, de lui restituer les 700 francs en question, que Héras l'a frappée. La blessée qui porte deux coups de poinçon à la figure, un à l'épaule, et un quatrième au front, a reçu les soins d'un docteur. Quant au meurtrier, qui s'est constitué prisonnier, il sera déféré au parquet lundi matin.

UN GRAVE ACCIDENT DE TRAMWAY A LAMBERSART. — Un car X, allant vers Lambersart, arrivait samedi matin vers dix heures à hauteur de la teinturerie Delcourt, rue de Lille. Le wattman ne vit pas, empêché par un brouillard intense, une voiture de fumier allant dans la même direction. Le choc était inévitable. Le wattman fit tous ses efforts pour bloquer ses freins. La collision fut néanmoins violente.

Le wattman eut la main complètement écrasée